



Chamblon, le 8 août 2022

CONSEIL GENERAL
de
CHAMBLON

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Chamblon sont convoqués à l'assemblée du Conseil général le

lundi 26 septembre 2022 à 19h30 précises

à la salle du Conseil général (Maison de Commune – Rue du Village 1)

Ordre du jour :

1. Appel ;
2. Procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2022 ;
3. Assermentation des nouveaux membres ;
4. Communications du Président du Conseil ;
5. Communications de la Municipalité
6. **Préavis municipal n° 05/22** relatif à la mise à disposition d'un terrain pour implanter des pistes de pétanque et à un soutien financier communal pour le club de pétanque « Chamboules »
Responsable : Antonino Casimo, Municipal
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;
7. **Préavis municipal n° 06/22** relatif à une demande de crédit pour la mise en place d'un concept de sécurité (achat et pose de panneaux de signalisation, travaux de marquage sur les chaussées situées en zones 30 km/h, création d'un trottoir et d'un passage piéton)
Responsable : Blaise Nicole, Municipal
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;
8. **Préavis municipal n° 07/22** relatif au taux d'imposition 2023
Responsable : Max Holzer, Syndic
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;
9. Interventions individuelles :
 - a) Pour les questions et remarques courantes, la discussion sera ouverte comme d'habitude ;
 - b) Pour les interventions et remarques complexes, faire parvenir votre demande, si possible par écrit, ou prendre contact avec le Président du Conseil général, Monsieur Daniel Poncet, Chemin de la Meunière 2 à 1436 Chamblon, jusqu'au vendredi 16 septembre 2022.



Pour le bureau du Conseil

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur le site internet www.chamblon.ch ou demandés au Greffe municipal. Les préavis ne seront pas lus lors de la séance.